

**CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUILLET 2018
COMPTE-RENDU SUCCINCT
AFFICHÉ LE 11 JUILLET 2018**

Le neuf juillet deux mil dix-huit à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de **Madame DAVID Delphine, Maire élue**.

Nombre de conseillers en exercice :

29

Date d'envoi de la convocation :

02 juillet 2018

PRESENTS :

Les Adjoints au maire :

Mesdames FOUCARD – GRELIER – HUET – SEMPEY

Messieurs DENEUVE – PERON – THIRION

Les Conseillers Municipaux :

Mesdames BARBEDOR – BOURGOGNON – GANDIN – HERISSON – LE GUELLEC – ROUAUX – SEIMANDI

Messieurs DEMAURE – ENIZAN – ETIENNE – GUERIN – LANGEVIN – PETTIER – RENAULT – SAVIN – TILLARD.

PROCURATIONS :

M. BRETEAU a donné procuration à M. TILLARD,

MME LE PALMEC a donné procuration à M. LANGEVIN,

MME PRUDOR a donné procuration à M. DENEUVE,

M. SAILLENFEST a donné procuration à MME LE GUELLEC.

ABSENT:

M. JOSTE

SECRETAIRE: MME HUET

N°	RAPPORTEUR	OBJET	VOTES
18-118	MME LE MAIRE	APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 04 JUIN 2018	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal : - ADOpte le procès-verbal de la réunion du 04 juin 2018.
DEVELOPPEMENT URBAIN			
18-119	M. DENEUVE	PRINCIPE D'UNE ALIENATION D'IMMEUBLE DE GRE A GRE - PARCELLE AH n°43 - ALLEE DES GARENNES	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal : - VALIDE le principe d'une cession de la parcelle AH n°43 (602 m²); - DECIDE que les frais d'acte et de procédure seront à la charge de l'acquéreur ; - PERMET au Maire de mettre en œuvre l'enquête publique préalable au déclassement de la parcelle communale concernée ; - SURSEOIT à la décision quant au prix de vente ; - LANCE une consultation des agents immobiliers afin de confier la vente de ce bien aux termes d'un mandat.
18-120	M. DENEUVE	DELIBERATION RELATIVE A L'ACQUISITION DE BIENS PAR VOIE D'EXPROPRIATION - AMENAGEMENT DE L'ENTREE DE VILLE : GIRATOIRE RD 72	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal : - AUTORISE le Maire à poursuivre la déclaration d'utilité publique du projet et l'acquisition par voie

			<p>d'expropriation conformément au Code de l'expropriation des terrains sis :</p> <ul style="list-style-type: none"> Parcelle C n°65, sise Le Rocher de Coulon ; Parcelle C n°66, sise 28, Coulon ; Parcelle C n°1 440, sise 26, Coulon ; Parcelle C n°1 530, sise Coulon.
18-121	M. DENEUVE	<p>LOTISSEMENT COULON - CONVENTIONS DE RETROCESSION DES EQUIPEMENTS ET OUVRAGES COMMUNS DES LOTISSEMENTS «COULON SUD»</p>	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> AUTORISE le Maire à signer la convention de rétrocession des biens et équipements communs du lotissement « Coulon Sud » présentée par le Groupe Launay, et tous les documents y afférents.
18-122	M. DENEUVE	<p>LOTISSEMENT COULON - CONVENTIONS DE RETROCESSION DES EQUIPEMENTS ET OUVRAGES COMMUNS DES LOTISSEMENTS «COULON NORD-EST»</p>	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> AUTORISE le Maire à signer la convention de rétrocession des biens et équipements communs du lotissement « Coulon Nord-Est » présentée par le Groupe Launay, et tous les documents y afférents.
18-123	MME LE MAIRE	<p>MAISON DE SANTE - PROJET D'ACQUISITION DE SURFACE PAR LA VILLE</p>	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> VALIDE la volonté de la Collectivité d'accompagner le projet de maison de santé par l'acquisition d'une surface de 160 m² dans le programme immobilier, AUTORISE le Maire à demander toute subvention afférentes auprès des institutionnels, notamment l'Etat et la région Bretagne.

EDUCATION – SOLIDARITE – FAMILLE

18-124	M. BRETEAU	<p>REGLEMENT DU CONCOURS DE CUPCAKES DANS LE CADRE DE LA MANIFESTATION « GOUT DE FRANCE »</p>	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> APPROUVE les termes du règlement du concours de cupcakes, ses modalités d'organisation et de fonctionnement.
--------	------------	---	---

ENVIRONNEMENT – GESTION DES RISQUES

18-125	M. THIRION	<p>SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT DELEGATION DE SERVICE PUBLIC - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE EXERCICE 2017</p>	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> PREND acte du rapport relatif à la délégation de service public de l'assainissement pour l'exercice 2017.
18-126	M. THIRION	<p>SERVICE DE L'EAU DELEGATION DE SERVICE PUBLIC - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE EXERCICE 2017</p>	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> PREND acte du rapport relatif à la délégation de service public de l'eau potable pour l'exercice 2017.
	M. THIRION	<p>CREMATORIUM DELEGATION DE SERVICE PUBLIC - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE EXERCICE 2017</p>	<p><i>Sujet reporté au conseil municipal de septembre</i></p>

FINANCES – ADMINISTRATION GENERALE – RESSOURCES HUMAINES

18-127	MME LE MAIRE	MODIFICATION DES DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE – TARIFICATION DES ACTIVITES JEUNESSE	<p>Après avoir délibéré, à l’unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - MODIFIE la délibération portant délégation d’attributions du Conseil Municipal au Maire ; - AUTORISE par ordre de priorité les adjoints et/ou les conseillers municipaux titulaires d’une délégation du maire à signer les décisions qui seront prises dans le cadre de la délégation accordée au maire par l’assemblée ; - AUTORISE le Maire à donner délégation de signature au directeur général des services et au directeur général adjoint des services pour l’exercice des attributions confiées par le conseil municipal au maire en application de l’article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales.
18-128	M. PERON	ELABORATION DES TARIFS MUNICIPAUX 2018-2019	<p>Après avoir délibéré, à l’unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - FIXE les taux des taxes, redevances et tarifs municipaux 2018-2019, excepté ceux concernant l’accueil périscolaire et le restaurant scolaire. <p>Après avoir délibéré à 23 voix pour et 5 contre (Mmes BOURGOGNON, LE GUELLEC, ROUAUX et MM. SAILLENFEST, RENAULT), le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - FIXE les tarifs municipaux 2018-2019 concernant l’accueil périscolaire et le restaurant scolaire.
18-129	M. PERON	SUPPRESSION DE LA RÉGIE D’AVANCES POUR L’ÉCOLE PRIMAIRE DU PAYS POURPRE	<p>Après avoir délibéré, à l’unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - AUTORISE la suppression de la régie d’avances pour l’école élémentaire du Pays Pourpré ; - AUTORISE le Maire à signer tout document y afférent.
18-130	M. PERON	SUPPRESSION DE LA RÉGIE DE RECETTES POUR LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET CHUTES DE TAILLES DE HAIES	<p>Après avoir délibéré, à l’unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - AUTORISE la suppression de la régie de recettes pour la collecte des encombrants et chutes de taille de haies ; - AUTORISE le Maire à signer tout document y afférent.
18-131	M. TILLARD	TRANSFERT DE LA CHARGE GEMAPI – APPROBATION DE LA CLECT	<p>Après avoir délibéré, à l’unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - PREND ACTE du compte rendu établi par la CLECT ; - VALIDE la diminution de l’attribution de compensation de 7 508,90 € ; - AUTORISE le Maire à signer tout document y afférent.
18-132	M. PERON	POLITIQUE DE MECENAT	<p>Après avoir délibéré, à l’unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - APPROUVE la sollicitation de toute subvention pouvant participer au financement du projet de relevage de l’orgue de Montfort, - APPROUVE la démarche de Mécénat impulsée par la ville, - AUTORISE le Maire à entamer toute démarche auprès de la fondation du patrimoine, - AUTORISE le Maire à solliciter toute association, fondations et autres partenaires, - AUTORISE le Maire à signer tout projet de convention de mécénat et/ou subventions et documents y afférent.
18-133	MME SEMPEY	OUVERTURE DES DONNEES PUBLIQUES « OPEN-DATA »	<p>Après avoir délibéré, à l’unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - APPROUVE le principe d’ouverture des données publiques de la commune de Montfort sur Meu dans le cadre de la démarche proposée par Montfort

			<p>Communauté,</p> <ul style="list-style-type: none"> - APPROUVE l'utilisation de la licence « Licence ouverte » ETALAB pour la publication des jeux de données, - APPROUVE l'utilisation de la plateforme data.gouv.fr pour la publication des jeux de données ouverts, - APPROUVE la mise à disposition conjointe des données de la Ville à celles de Montfort Communauté, - PREND ACTE que la liste des données mises à disposition n'a pas vocation à être figée et qu'elle pourra évoluer, - AUTORISE le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération, - AUTORISE le Maire à signer tout document y afférent.
18-134	MME SEMPEY	DESIGNATION D'UN DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - AUTORISE le Maire à désigner un agent comme délégué à la protection des données pour la collectivité, par arrêté municipal.
18-135	MME SEMPEY	CREATION DE POSTES NON PERMANENTS POUR ACCROISSEMENTS TEMPORAIRES ET SAISONNIERS D'ACTIVITÉ	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CRÉER les postes non permanents pour accroissement temporaires et saisonniers d'activité tels que présentés en séance ; - PREVOIR les crédits au budget.
18-136	MME SEMPEY	R.I.F.S.E.E.P - TRANSPOSITION DE CADRES D'EMPLOIS AU 01/08/2018	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ADOpte la mise en place du RIFSEEP pour les cadres d'emplois de conservateur de bibliothèques, d'attaché de conservation du patrimoine et d'assistant de conservation à compter du 01/08/2018 ; - PREVOIT l'inscription des crédits correspondants au budget.
18-137	MME SEMPEY	MODIFICATIONS DU TABLEAU DES EFFECTIFS	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - VALIDE les suppressions et les créations de poste présentées en séance ; - ADOpte les modifications du tableau des effectifs qui en découlent ; - PREVOIT les crédits nécessaires au budget.
18-138	MME SEMPEY	DEMANDE DE SUBVENTION 2018 - MONTSPORT/MEU	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 100 €, au titre du fonctionnement à l'association Montsport/Meu, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
18-139	MME LE MAIRE	REPONSE AU RECOURS GRACIEUX COMMUNAUTE MONTFORT	<p>Après avoir délibéré à 22 voix pour, 5 contre (Mmes BOURGOGNON, LE GUELLEC, ROUAUX et MM. SAILLENFEST, RENAULT) et 1 abstention (M. DEMAURE), le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - REJETTE le recours gracieux formulé le 14 mai 2018 par le Président de Montfort Communauté ; - MAINTIENT les termes de la délibération n°18-40 du 26 mars 2018 ; - AUTORISE le Maire à notifier la présente délibération au Président de Montfort Communauté, pour réponse à son recours gracieux.

Delphine DAVID,
Maire
Conseillère Régionale

